

Montage, vérification, utilisation des échafaudages de pied et roulant (R.408 et R.457)

Objectifs

La formation intègre des parties pratiques suivies d'une évaluation. La formation théorique comprend d'une part des exposés permettant d'acquérir les savoirs et d'autre part, des exercices d'application permettant de vérifier les acquis théoriques. La formation pratique est réalisée après la formation théorique.

L'évaluation de l'apprenant permet

- De vérifier ses savoirs.
- D'analyser son comportement dans le cadre du domaine d'activité attribué.
- De vérifier sa connaissance des différents matériels et technique de travail.
- De valider sa capacité à appliquer les prescriptions de sécurité dans son environnement de travail.

Public Visé

Toutes personnes appelées, dans le cadre de sa profession, à procéder d'une façon permanente ou ponctuelle à des opérations de montage, démontage, modification, vérification et utilisation des échafaudages de pied et roulant.

Pré Requis

Être âgé de plus de 18 ans, lire, parler et écrire le français et avoir suivi

Objectifs pédagogiques

- A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :
- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
 - Installer/désinstaller un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
 - Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.
 - Réaliser des travaux sur un échafaudage de pied.
 - Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.
 - Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant.
 - Réaliser des travaux sur un échafaudage roulant en sécurité.

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposé et discussions étayées de textes illustrés par diaporamas et films. Remise à chaque stagiaire d'un document écrit. Apports pratiques sous forme d'exercices et de montage et démontage d'un échafaudage : mise en application des thèmes théoriques et pratiques.

Parcours pédagogique

La formation va s'appuyer sur la recommandation R 408 ET 457 de la CARSAT :

- Se situer et être un acteur de la prévention des risques.
- Monter et démonter des échafaudages de pied et roulant conformément à la notice du fabricant.
- Réaliser les vérifications de mise, remise en service trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant.
- Réaliser la vérification des échafaudages de pied
- Utiliser des échafaudages de pied et roulant en sécurité.

La formation intègre des parties théoriques, des parties pratiques. La formation théorique comprend d'une part des exposés permettant d'acquérir les savoirs et d'autre part, des exercices d'application permettant de vérifier les acquis théoriques. La formation pratique est réalisée après la formation théorique, le stagiaire vérifie, réceptionne et effectue la maintenance d'un échafaudage de pied dans une logique de perfectionnement et d'évolution des exercices.

HP Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82010117601

HP Formation

Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet
01360 BELIGNEUX
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

18 rue Newton
38550 SAINT Maurice l'Exil
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

330 Rue Hilaire
26 700 PIERRELATTE
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

N° SIRET : 501 530 380 000 28 - N° TVA : FR 96501530380 - Code APE : 8559A - N° Déclaration d'Activité : 82010117601

Méthodes et modalités d'évaluation

Une épreuve théorique constituée de 70 questions type QCM +
Modélisation d'un échafaudage et nomenclature.

Une épreuve des savoir-faire incluant des épreuves pratiques liées aux
compétences de montage, utilisation, vérification et réception.

Modalités d'Accessibilité

Pour tout renseignement merci de nous contacter.



Durée

28.00 Heures

4 Jours

Effectif

De 3 à 8 Personnes